

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit****Nom commercial**

Oldopal Basic

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/mélange**

nettoyant industriel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Supplier**

CHEMIE AG

Alte Tiefenastr. 4d

CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 921 44 88

No. Fax 031 / 921 54 79

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch

Service émetteur / Hr. P. Gerster / Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 921 44 88
téléphone**Fabricant:**

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Xi, R36

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Symboles de danger

irritant

Phrase(s) de risque

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

36 Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

3. Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux****2,2'-Iminodiéthanol**

No. CAS	111-42-2	No. EINECS	203-868-0
Numéro d'enregistrement	01-2119488930-28-XXXX		
Concentration	>= 1	< 10	%
Xn, R22-R48/22			
Xi, R38-R41			

Acute Tox. 4	H302
STOT RE 2	H373
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 4	H302
STOT RE 2	H373
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS	112-34-5	No. EINECS	203-961-6
Numéro d'enregistrement	01-2119475104-44-XXXX		
Concentration	>= 1	< 10	%
Xi, R36			

Eye Irrit. 2	H319	Voie d'exposition	Eye Irrit. 2	H319
--------------	------	-------------------	--------------	------

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

No. CAS	68411-30-3	No. EINECS	270-115-0
Numéro d'enregistrement	01-2119489428-22-XXXX		
Concentration	>= 1	< 10	%
Xi, R36/38			

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

No. CAS	68424-85-1	No. EINECS	270-325-2
Concentration		< 1	%
C, R34			
Xn, R22			
N, R50			

Phosphoric acid, 2-ethylhexyl ester

No. CAS	12645-31-7	No. EINECS	235-741-0
Numéro d'enregistrement	01-2119896587-13-XXXX		
Concentration	>= 1	< 10	%

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

Xi, R38-R41

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

Classe de stockage 12 Des liquides non combustibles
d'après TRGS 510

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****2,2'-Iminodiéthanol**

Liste SUVA

Type MAK

Valeur 1 mg/m³Valeur limite à courte terme 1 mg/m³

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le : 2013

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

Liste SUVA

Type MAK

Valeur 67 mg/m³ 10 ppm(V)Valeur limite à courte terme 101,2 mg/m³ 15 ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: C; Etablie le : 2013

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**Couleur** jaune**Odeur** odeur spécifique au produit**valeur pH**

Valeur 4,8 à 5,8

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

Densité

Valeur env. 1,03 kg/l

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Viscosité

Valeur env. 18 s

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

méthode

DIN 53211 4 mm

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les daphnies

Absence de données toxicologiques.

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

Toxicité pour les algues

Absence de données toxicologiques.

Toxicité pour les bactéries

Absence de données toxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Composants (règlement (CE) no 648/2004)**prescriptions nationales de la Suisse**

OFSPT-No. 868513

COV

COV (CH) 2 %

Remarque Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

* **Oldopal Basic**

Date de révision: 20.03.2014

8670070221

Version : 6 / CH

: MA-211

Date d'impression: 22.07.14

16. Autres informations**phrases R de la rubrique 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:

abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.